

## ► La Fondation du patrimoine

**Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine**, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

**Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs**, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

**1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques\***

\*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

**Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité** et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

**Sur le terrain, un solide réseau d'experts**, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

**Votre don ira à un projet de qualité !**

### ► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : [dpo@fondation-patrimoine.org](mailto:dpo@fondation-patrimoine.org). Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org).





Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

## ► Contacts



### FONDATION DU PATRIMOINE

Hauts-de-France  
268, boulevard Clémenceau  
59700 Marcq-en-Barœul  
03 20 82 79 67  
[hautsdefrance@fondation-patrimoine.org](mailto:hautsdefrance@fondation-patrimoine.org)  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

Suivez-nous sur    

### COMMUNE DE FLINES LEZ MORTAGNE

1 place Decobecq  
59158 Flines Lez Mortagne  
03 27 26 82 64  
[mairieflineslezmortagne@orange.fr](mailto:mairieflineslezmortagne@orange.fr)  
<https://flines-lez-mortagne.fr/>



### DIOCÈSE DE CAMBRAI

FONDATION



DU PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la  
restauration du

retable de  
l'église Saint Martin de  
Flines lez Mortagne

Nord

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Diocèse de Cambrai - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique



Retrouvez  
tous les projets sur  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

## ► Aidez-nous à restaurer le retable du chœur !

### ◆◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

L'église de Flines-lez-Mortagne, dans son état actuel, fut bâtie en 1777.

Le plan est classique pour cette époque. Une nef de cinq travées, avec deux bas-côtés, couverts d'une unique toiture en ardoises. Le chœur est plus étroit et se termine par une abside à pans coupés. La maçonnerie est en briques. Le Clocher-tour carré en hors d'œuvre, est construit en pierre calcaire, sommé d'une flèche couverte en ardoises.

L'aménagement intérieur est de style néo-classique, avec des colonnes doriques supportant une voute en plâtre en plein cintre.

L'élément de mobilier le plus important est le retable du chœur, en bois verni, peut-être antérieur à la construction de l'édifice et surplombant un autel du XIXème siècle (ensemble inscrit MH).

### ◆◆ LE PROJET

La restauration d'une église pour une commune de moins de 2000 habitants comme Caestre est un travail de longue haleine...

Ici, après une première phase portant sur la réfection complète de la tour, puis une seconde portant sur la réfection du clos et couvert de la nef et du chœur, c'est une troisième phase qui s'annonce et qu'il va s'agir de mener à son terme pour permettre la réouverture de l'église dans les meilleures conditions, à savoir la réfection des intérieurs de l'église Saint Martin.

Dans le cadre de cette dernière tranche de travaux, il est prévu de restaurer les principaux éléments mobiliers de l'église Saint martin de Flines, à commencer par le maitre-autel protégé au titre des Monuments Historiques.

Montant des travaux	41 600 €
Objectif de collecte	20 000 €
Début des travaux	A préciser



Crédit photos © Diocèse Cambrai

## ► Bulletin de don

### ► Oui, je fais un don pour aider la restauration du retable de l'église Saint Martin de Flines lez Mortagne

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

#### Sur notre site internet

[www.fondation-patrimoine.org/60105](http://www.fondation-patrimoine.org/60105)

ou en flashant le QR code ci-contre.



#### Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Hauts-de-France, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine - retable de l'église de Flines lez Mortagne**

#### Le montant de mon don est de

80 €  150 €  250 €  500 €  \_\_\_\_\_ €

Raison sociale\* : \_\_\_\_\_

Forme juridique\* : \_\_\_\_\_ SIREN\* : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

\*Informations obligatoires pour les entreprises

### ► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60% du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40% au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre